

Affaire Djemel : à La Dullague les relations de voisinage sont troubles

POLÉMIQUE

Des voisins mettent en cause la plaignante et son attitude jugée inadaptée.

Jean-Pierre Amarger
jpamarger@midilibre.com



Le quartier aspire à plus de quiétude.

« Quand elle (M^{me} Djemel) n'est pas là, le calme revient dans le quartier, insistent les voisins de celle qui assure avoir été mordu par le chien d'un riverain et être harcelée (lire aussi ML du 7 octobre). La vie reprend dans le quartier. Les gens se parlent et se côtoient. Nous n'en pouvons plus de la supporter. Elle accuse les autres de commettre des actes de violence, mais elle n'est pas exempte de tous reproches. Loin de là. Il faut que tous les gens comprennent que ce n'est

pas la victime que l'on croit. » Dans nos colonnes, M^{me} Djemel et son ami avocat M^{me} Huc ont évoqué, à plusieurs reprises, les difficultés qu'elle avait à vivre dans ce coin de la Dullague. Ils ont évoqué une attaque de chien qui aurait pu très mal tourner, les problèmes de relation de voisinage et une garde à vue qui a subie M^{me} Djemel « parce que

j'avais bousculé une personne qui m'agressait ».

« Il faut l'aider à quitter les lieux »

« Elle assure avoir été placée en garde à vue pour rien, remarquent des habitants de la rue des Époux-Pignol. Ce n'est pas vrai. Elle s'est rendue coupable de violence à l'encontre

d'un jeune mineur, mais aussi d'une personne âgée. Nous pouvons démontrer qu'une enquête de police est en cours car nous avons déposé des plaintes contre cette dame qui trouble notre tranquillité. Nous avons des photos ainsi que des vidéos de ce qui se passe dans ce coin du quartier. Tout n'est pas comme elle se plaît à le décrire. Nous sommes d'accord sur un point au moins, avec elle. Il faut l'aider à très vite quitter les lieux. » Pour revenir sur l'attaque de la chienne de M^{me} Djemel, une des habitantes rétorque : « C'est arrivé. C'est vrai. Personne ne peut le nier. Mais le chien qui a mordu sa chienne n'a fait que défendre un gamin qui se faisait agresser. La propriétaire a assumé et s'est même proposée de payer l'ensemble des frais. Là, il faut que tout s'arrête et que les autorités, y compris l'OPHLM, prennent leurs responsabilités. »

Arbitre frappé : l'enquête avance

JUSTICE

Un jeune comparaîtra devant le tribunal au mois de décembre.

Avant la rencontre de football U19 opposant Marseillan à La Peyrade, l'arbitre a été frappé par au moins un joueur. Ce dernier, âgé de 16 ans est, selon nos informations, est convoqué devant le juge des enfants le 2 décembre. L'enquête menée sous l'autorité du parquet de Béziers se poursuit car d'autres personnes pourraient être inquiétées, notamment des adultes.

« Mon client, assure M^{me} Paul

Gallix, s'est fait insulter. Des propos à connotation raciale ont été prononcés et il a été frappé de coups de crampons. On lui a craché dessus et en prime ses affaires ont été volées. Il a subi un véritable traumatisme à tel point qu'il n'arbitre plus. Il est aujourd'hui suivi par un psychologue qui a fourni des attestations sur ses séquelles. »

Chaque club a pour obligation de nommer un référent Covid pour s'assurer que chaque joueur qui se présente sur le terrain est bien en règle.

« Quand mon client est arrivé à Marseillan, on lui a fait part

de cette difficulté. Il s'est retiré avec le délégué de la rencontre et tous les deux se sont rapprochés des instances de la Ligue pour savoir quelles étaient leurs possibilités. Les jours de La Peyrade étaient en règle, pas les autres. » Et la Ligue a été claire, pas de pass sanitaire, pas de match. Sauf que pendant que les deux hommes contactaient la Ligue, les joueurs étaient à l'échauffement.

« L'arbitre est revenu sur le terrain, précise M^{me} Paul Gallix, et il a annoncé la mauvaise nouvelle au coach qui dans cette affaire a, me semble-t-il, sa



Un premier jeune devant la justice.

part de responsabilité. Tout de suite le ton est monté. Selon les dires de mon client, un homme a mordu sur un couteau en lui disant de partir vite avant que cela tourne mal. » À suivre !

FAITS DIVERS

BÉZIERS

Il fuit le contrôle de police

Ce lundi 11 octobre, peu avant 16 h, un équipage de police du GSP de Béziers tente de contrôler le conducteur d'une Peugeot 407 au cœur du quartier de l'Iranget. Alors que les policiers descendent de leur véhicule, le conducteur accélère et leur fonce dessus. Les agents l'évitent de justesse, une chasse s'organise et le fuyard part à toute vitesse dans une voie à sens unique dans ce même quartier. Il percute un second équipage de policiers qui arrivait face à lui, en soutien des premiers

représentants des forces de l'ordre. Il a traversé une partie de Béziers avant de terminer sa course route de Bessan, les deux roues avant écartées. Il a été interpellé et placé en garde à vue.

A75

La remorque était trop chargée

Ce lundi après-midi, peu avant la sortie Castelnau-de-Guers, sur l'A75, un automobiliste qui traitait une remorque chargée de graviers a perdu le contrôle de son ensemble routier. Plus de peur que de mal, mais les dégâts sont conséquents sur la voiture.

RD 907 : les riverains n'acceptent plus les courses de motos

RIEUSSEC

Samedi 9 octobre, un nouvel accident de moto a eu lieu non loin de Rieussec, sur la RD 907. Cette route, située entre Narbonne et Saint-Pons, est devenue, depuis longtemps selon les riverains, le terrain de jeux de nombreux motards qui, leur caméra portable fixée sur leur casque, effectuent ce trajet à des vitesses dignes d'un grand prix. Leurs "exploits" sont filmés puis mis en ligne. Ainsi, tous les samedis et dimanches, les habitants des villages qui bordent cet axe routier subissent, impuissants, le bruit rageur de ces deux roues de grosse cylindrée qui font la course. Or, ces motos sont soumises au Code de la route et chacun doit savoir que la vitesse maximum autorisée est de 80 ou 90 km/h.

Mais rouler à 130 ou 150 km/h, parfois plus, sur ces routes de l'arrière-pays, constitue une nuisance sonore insupportable pour les riverains, ainsi qu'un danger permanent pour la circulation. Certains motards n'hésitent pas à prendre des risques et de nombreux accidents surviennent, parfois mortels.

Les riverains espèrent qu'une solution sera rapidement trouvée pour mettre un terme à ces constats. Cette fin de semaine, pour ne pas vivre de nouveaux drames, les contrôles de gendarmerie vont être multipliés sur cet axe. Attention donc, la vitesse y est limitée à 90 km/h et au-delà, les excès seront sévèrement sanctionnés, ont d'ores et déjà averti les forces de l'ordre.

NEW OPTICAL
DES LUNETTES QUI VOUS FACILITENT LA VIE

LE PRIX

- Forfait catalogue blanc ou soignée simple foyer (monture + verres) 54€*
- Forfait progressif blanc ou soignée (monture + verres) 140€*

LA QUALITÉ EN PLUS

- Poaiement 3 fois sans frais
- Garantie adaptation 3 mois ou verre progressif
- 1 boîte de lentilles
- 1 produit d'entretien OFFERT

ET TOUTES LES TENDANCES

1 PAIRE DE LUNETTES ACHETÉE
1 PAIRE DE LUNETTES OFFERTE

* voir conditions en magasin ** même en progressifs et pour toutes corrections hors forfait

Garantie casse 3 ans monture et verre
Entretien et dépannage gratuits - Tiers-payant mutuelle

Z.A.C. de la Domitienne, bât. Montéléone
(Zone BUT, INTERSPORT, CASTORAMA, SO SELECT)

PARKING GRATUIT **BÉZIERS**
04.67.09.32.86

Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h

Fascinant Week-end
VIGNOBLES & DÉCOUVERTES

Samedi 16 octobre 2021
Cave coopérative de Cazouls les Béziers

INAUGURATION DE LA FRESQUE STREET-ART
BY JACE

10H00
BALADE COMMENTÉE LA CAZOUNINE
8.5km environ 2h30, jeux de piste pour les enfants

10h30 et 14h00
INITIATIONS AU GRAFFITI

11h00 et 14h30
VISITES COMMENTÉES de la cave

12h00
INAUGURATION en présence de l'artiste Jace
Bar à vins, huîtres et Food-trucks

Toute la journée de 10h à 17h
Marché artisanal

LES VIGNERONS DU MONT D'ENFERNE 1101

PASSE SANITAIRE OBLIGATOIRE
Info au 04 67 93 89 21 ou comptoircazouls@vpe.fr

AUGMENTEZ VOS VENTES RAPIDEMENT

C'est simple !
Optez pour une communication adaptée à vos objectifs avec

L'Agence
LA COM EN CIRCUIT COURT

04 3000 7000
lagence@midilibre.com

Midi Libre **MIDJ**